

--

Propriétaires du bien

Veillez indiquer le % de propriété pour chaque personne (indiqué dans le projet d'acte du notaire ou demandez au notaire)

Quotités en % pour chacun	
L'assuré	Conjoint/Concubin
0%	0%

0 **Maxi** **Maxi**
 CHF0.00 CHF0.00

PLAN DE FINANCEMENT

Montant	Montant
Euros	Francs Suisse

Détail du coût du projet

Prix du bien	1)	EUR 0.00		CHF0.00	2)
+ Prix des meubles si reprise du mobilier (prix indiqué dans l'acte notarié) *	*	EUR 0.00		CHF0.00	2)
+ Coût des travaux complémentaires s'ils sont prévus lors de l'achat du bien		EUR 0.00		CHF0.00	3)
+ Honoraires du notaire ou provision pour frais d'actes notariés	*	EUR 0.00		CHF0.00	
+ Frais de garanties	*	EUR 0.00		CHF0.00	
+ Frais de dossier (frais bancaires)	*	EUR 0.00		CHF0.00	
+ Frais d'agence ou de courtage	*	EUR 0.00		CHF0.00	
+ Impôt à la source	*	EUR 0.00		CHF0.00	

Coût total du projet (A)

EUR 0.00	CHF0.00
----------	---------

Sources de financement

- Crédit bancaire (prêt hypothécaire)		EUR 0.00		CHF0.00	4)
- Apport personnel cash de l'assuré		EUR 0.00		CHF0.00	
- Apport personnel cash du conjoint ou concubin		EUR 0.00		CHF0.00	
- Apport provenant du 3ème pilier de l'assuré		EUR 0.00		CHF0.00	
- Apport provenant du 3ème pilier du conjoint ou concubin		EUR 0.00		CHF0.00	
- Retrait EPL du conjoint ou concubin		EUR 0.00		CHF0.00	5)

Total du financement (B)

EUR 0.00	CHF0.00
----------	---------

Retrait EPL de la FPTPG possible (A-B)	CHF0
---	-------------

(au maximum, montant disponible indiqué sur le certificat de prévoyance sous rubrique "Encouragement à la propriété du logement (EPL)")

Montant disponible sur le certificat au

Montant à payer (retrait EPL possible, maxi montant disponible)

Attention :

- * **Le financement par la Caisse de pension ne peut pas servir à payer ce montant**
 (ne peut être financé que par les apports personnels en cash, 3ème pilier et par le prêt bancaire)

- 1) En cas de construction, indiquez le montant de l'achat du terrain (inscrit dans l'acte notarié) et le coût total de la construction

Documents à fournir

- 2) Projet d'acte d'achat du notaire
- 3) Factures / devis
- 4) Prêt de la banque
- 5) Document de la Caisse de pension du conjoint ou concubin